



FAIRE DES ECONOMIES POUR LE CHAUFFAGE DE L'EAU

Plusieurs solutions existent pour faire des économies sur les factures d'électricité, de fioul ou de gaz pour chauffer de l'eau :

- **Le chauffe-eau thermodynamique :**

Ce type d'installation ressemble à un chauffe-eau classique, mais avec une pompe à chaleur aérothermique en plus de la résistance électrique. Il permet de récupérer les calories contenues dans l'air ambiant intérieur et/ou à l'extérieur. Ce système est simple à mettre en place et permet de réaliser de grosses économies.

- **Le solaire thermique :**

Ce vieux principe revient d'actualité avec des évolutions techniques significatives. Trois principaux types existent :

- Les panneaux « piscines » :

Peu onéreux, peu durables si fabriqués en PVC et une température de l'eau à 30°C maximum.

- Les capteurs « plan »

Les plus connus. Ils contiennent souvent du glycol comme liquide caloporteur. Ils fonctionnent grâce à une plaque et à des tubes noirs en métal. Ces éléments sont situés dans un coffre vitré et réceptionnent les rayons solaires pour chauffer le liquide caloporteur.



- Les capteurs à tubes sous vide :

C'est un système aux déperditions de chaleur faibles. Il est constitué d'une série de tubes de verre transparents sous vide. Encore peu développé en France, il connaît de plus en plus de succès. Les propriétés isolantes du vide permettent d'obtenir des températures de plus de 100°C. Le fluide caloporteur peut être de l'eau. Ce type de module est idéal si vous avez besoin de hautes températures. À l'intérieur de ces tubes, d'un diamètre de 5 à 15 cm, se trouve un absorbeur doté d'un circuit hydraulique. Ce circuit permet de transformer le rayonnement solaire en énergie thermique.



- - Le solaire photovoltaïque en autoconsommation:

A ne pas confondre avec le précédent principe. Ce système crée de l'électricité (courant continu) qui peut être stockée (batterie) ou autoconsommée ou vendue (vente du surplus).

L'autoconsommation peut servir à l'éclairage, au fonctionnement de moteurs électriques, au chauffage de l'eau,...

Le positionnement des panneaux peut être fixe sur toiture ou mobile (trackers). Ce dernier est plus performant, mais plus cher.



Contacts Chambre d'Agriculture de la Corrèze :

LAC Benoit, Chargé de mission Bâtiments et ENR, 06 74 84 34 95
Chambre d'Agriculture de la Corrèze